

Master Administration publique

Management de la performance publique (SFC)

Présentation

Le Master Administration Publique a un triple objectif : il prépare les étudiants, en formation initiale ou continue, à occuper des postes d'encadrement dans la Fonction Publique, soit par la voie des concours de catégorie A, soit, le cas échéant, par la voie contractuelle (M1, M2 MPP en formation initiale). Avec un enseignement orienté vers l'acquisition de compétences managériales, budgétaires et financières, il forme, d'une part, les futurs cadres de santé (M2 MPP en formation continue), d'autre part, les chefs d'établissements sociaux, sanitaires et médico-sociaux (M2 M02S). Enfin, selon les projets de étudiants, il vise à former aux concours A+ de Direction d'Hôpital (DH) ou de dirigeant de la Protection sociale (EN3S).

Objectifs

La Fonction Publique se caractérise aujourd'hui par sa volonté de se moderniser et de s'adapter aux évolutions et aux besoins de notre société. Ainsi, les compétences en Management sont en pleine évolution et attendues de la part des différentes organisations publiques. Afin de répondre à ces exigences, l'IPAG de Strasbourg au sein de l'Université de Strasbourg ouvre un Master 2 en Management de la performance publique. L'objectif du **Master 2 Management de la performance publique** est de permettre au personnel des trois fonctions publiques d'acquérir et de développer des compétences managériales spécifiquement orientées vers les enjeux d'aujourd'hui et de demain des organisations publiques.

Cette formation, réservée à un public de formation continue, est destinée aux cadres des trois fonctions publiques. Elle est compatible avec une activité professionnelle les cours étant dispensés le vendredi en fin d'après-midi et le samedi matin, à partir d'octobre.

Insertion professionnelle

En formation continue, il est ouvert prioritairement aux candidats admis au concours de sélection du diplôme Cadre de santé de l'IFCS. Les agents de l'administration (État, territoriale, hospitalière) désireux d'occuper des positions d'encadrement y auront également leur place.

Métiers visés

Cadre de santé

Cadre dans une administration publique

Les + de la formation

En formation continue, le M2 MPP permettra aux étudiants d'occuper des postes d'encadrement dans leur administrations respectives.

Critères de recrutement

Niveau Bac+4 ou avoir validé 240 ECTS.

La VAPP est également possible.

Candidater

20/03/2026

Composante	Institut de préparation à l'administration générale (Ipag)
Langues d'enseignement	Français
Niveau d'entrée	BAC +4
Durée	2 ans
ECTS	120
Volume global d'heures	180
Formation à distance	Non, uniquement en présentiel
Régime d'études	FC (Formation continue)
Niveau RNCP	Niveau 7
RNCP	RNCP38176 : Master Administration publique
Disciplines	- Droit public - Sciences de gestion et du management
Taux de réussite	Taux de réussite aux examens (M2 MPP en formation continue) : supérieur à 90%
Lieu	IPAG – Bâtiment le Cardo – 7 rue de l'Écarlate, 67000 Strasbourg
Campus	Campus Santé - Hôpital Civil
Secteurs d'activité	Activités administratives Activités comptables Activités hospitalières
Code ROME	Directeur / Directrice de structure de santé, sociale ou pénitentiaire
Stage	Non
Alternance	Non

Aménagements pour les publics ayant un profil spécifique

L'étudiant qui souhaite bénéficier d'un régime spécial d'études dans son contrat pédagogique dépose sa demande par formulaire, avec les pièces justificatives pertinentes, auprès de son service de scolarité. Cette demande est déposée au plus deux semaines après le début des cours du semestre concerné, ou dans les meilleurs délais après la survenance du fait pouvant justifier ce régime d'études. Au delà de quatre semaines

Pour consulter les modalités de candidature, consultez [la page dédiée](#) sur le site de l'Université de Strasbourg.

Prérequis obligatoires

Conditions générales :

Cette formation, réservée à un public de formation continue, est destinée aux cadres des trois fonctions publiques (Etat, Territoriale et Hospitalière). Elle est compatible avec une activité professionnelle, les cours étant dispensés dans la seule journée du vendredi.

Toute personne ayant validé les deux premiers semestres d'un cycle master d'Administration publique, AES, Droit, Economie peut candidater.

Si vous n'êtes pas dans le cas précédent mais que vous disposez d'une expérience professionnelle dans la fonction publique, vous pouvez faire valoir vos compétences acquises en faisant une demande de Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP).

après le début des cours du semestre concerné, les aménagements concernant les modalités d'examen que permettrait la formation ne sont plus possibles pour le semestre en cours.

En cas de refus d'octroi de régime spécial d'études, l'étudiant peut contester cette décision par une demande écrite et motivée déposée auprès de la Direction des études et de la scolarité.

Le contrat pédagogique peut être pluriannuel. Ses prévisions sont réexaminées, et éventuellement adaptées, en fonction de l'évolution de la situation de l'étudiant et de la formation.

Droits de scolarité

Pour consulter les droits de scolarité, [consultez la page dédiée](#) sur le site de l'Université de Strasbourg.

Contacts

Responsable(s) de parcours

- [Christophe Tournu](#)
- [Eric Meisse](#)

Autres contacts

Master 1 : [Cholpon OZTURK](#), assistante de formation

Master 2 : [Anaïs JAEG](#), assistante de formation

Programme des enseignements

Management de la performance publique (SFC)

Master 1 - Administration publique - Administration publique

Semestre 1 - Administration publique					
		CM	TD	TP	CI
UE 1.1 - Techniques administratives	6 ECTS	-	20h	-	30h
Gouvernance publique, problèmes politiques et sociaux contemporains		-	-	-	30h
Note sur dossier		-	20h	-	-
UE 1.2 - Droit public	9 ECTS	70h	20h	-	-
Droit administratif spécial		30h	20h	-	-
Finances locales		20h	-	-	-
Les grandes libertés en droit de l'UE		20h	-	-	-
UE 1.3 - Économie	6 ECTS	50h	20h	-	-
Économie internationale		30h	20h	-	-
Institutions économiques internationales		20h	-	-	-
UE 1.4 - Langues et projet professionnel	3 ECTS	-	31h	-	-
Langues : français ; anglais ou allemand		-	20h	-	-
Projet professionnel - méthodologie de la recherche scientifique		-	1h	-	-
Préparation orale		-	6h	-	-
UE 1.5 - Options	6 ECTS	-	-	-	48h
Liste options - choisir 1 parmi 4					
UE 1.5.1 - Option Politiques sociales et sanitaires	6 ECTS	-	-	-	48h
Finances sociales		-	-	-	24h
Protection sociale		-	-	-	24h
UE 1.5.2 - Option Collectivités territoriales	6 ECTS	-	-	-	48h
Droit des collectivités territoriales		-	-	-	24h
Politiques publiques locales		-	-	-	24h
UE 1.5.3 - Option Management public	6 ECTS	-	-	-	48h
Gestion financière publique et principes de la comptabilité publique		-	-	-	24h
Management public		-	-	-	24h
UE 1.5.4 - Option Coopération européenne	6 ECTS	-	-	-	24h
Gestion de projets franco-allemands		-	-	-	24h
Une matière au choix parmi les autres options		-	-	-	-

		CM	TD	TP	CI
UE 1.6 - Stage volontaire Facultatif					
Stage volontaire	1 ECTS	-	-	-	-
Modules Facultatif					
Stage volontaire		-	-	-	-

Semestre 2 - Administration publique					
		CM	TD	TP	CI
UE 2.1 - Techniques administratives	4 ECTS	-	20h	-	30h
Gouvernance publique, problèmes politiques et sociaux contemporains		-	-	-	30h
Note sur dossier		-	20h	-	-
UE 2.2 - Droit public	8 ECTS	70h	20h	-	-
Droit administratif spécial		30h	20h	-	-
Fonction publique		20h	-	-	-
Finances de l'UE		20h	-	-	-
UE 2.3 - Économie	6 ECTS	50h	20h	-	-
Économie européenne		30h	20h	-	-
Politiques économiques structurelles		20h	-	-	-
UE 2.4 - Langues et projet professionnel	3 ECTS	-	25h	-	-
Langues : français ; anglais ou allemand		-	20h	-	-
Projet professionnel - méthodologie de la recherche scientifique		-	1h	-	-
UE 2.5 - Options	3 ECTS	-	-	-	48h
Liste options - choisir 1 parmi 4					
UE 2.5.1 - Option Politiques sociales et sanitaires	3 ECTS	-	-	-	48h
Protection sociale		-	-	-	24h
Droit hospitalier		-	-	-	24h
UE 2.5.2 - Option Collectivités territoriales	3 ECTS	-	-	-	48h
Approfondissement des finances locales		-	-	-	24h
Politiques publiques locales		-	-	-	24h
UE 2.5.3 - Option Management public	3 ECTS	-	-	-	48h
Gestion financière publique		-	-	-	24h
Management public		-	-	-	24h
UE 2.5.4 - Option Coopération européenne	3 ECTS	-	-	-	24h
Institutions allemandes et coopération transfrontalière		-	-	-	24h
Une matière au choix parmi les autres options		-	-	-	-
UE 2.6 - Stage obligatoire	6 ECTS	-	-	-	-
Stage obligatoire		-	-	-	-

Semestre 3 - Management de la performance publique					
		CM	TD	TP	CI
UE 3.1 - Gestion des ressources humaines 15 ECTS		45h	-	-	-
Évolution et pratiques statutaires		15h	-	-	-
Dialogue social		15h	-	-	-
Gestion des carrières et compétences		15h	-	-	-
UE 3.2 - Gestion budgétaire et financière 15 ECTS		45h	-	-	-
Évolution et pratiques budgétaires		15h	-	-	-
Gestion budgétaires et financière des collectivités publiques		15h	-	-	-
Contrôle de gestion		15h	-	-	-

Semestre 4 - Management de la performance publique					
		CM	TD	TP	CI
UE 4.1 - Management	20 ECTS	60h	-	-	-
Évolution et pratiques de gouvernance		15h	-	-	-
Management par la qualité		15h	-	-	-
Conduite de projet et du changement		15h	-	-	-
Communication		15h	-	-	-
UE 4.2 - Environnement des services publics	10 ECTS	30h	-	-	-
Les grands systèmes d'information structurants		14h	-	-	-
Transformation et évolution organisationnelles du secteur hospitalier : analyses et perspectives		16h	-	-	-